

REPUBLIQUE DU BENIN

*Fraternité-Justice-Travail*

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°2016- 377 DU30 JUIN 2016

portant nomination au Ministère  
du Tourisme et de la Culture.**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

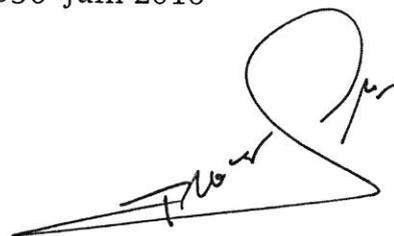
- Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- Vu le décret n° 2016-264 du 06 avril 2016, portant composition du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure type des ministères ;
- Sur proposition du Ministre du Tourisme et de la Culture ;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance ordinaire du mercredi 22 juin 2016,

**D E C R E T E :****Article 1<sup>er</sup>** : Les personnes dont les noms suivent sont nommées :

- Directeur du Fonds d'Aide à la Culture :  
**Monsieur Gilbert DEOU MALE ;**
- Directeur du Fonds National de Développement et de Promotion Touristique :  
**Monsieur Victor DANGNON MICHEL.**

**Article 2** : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de la date de prise de fonction des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 30 juin 2016

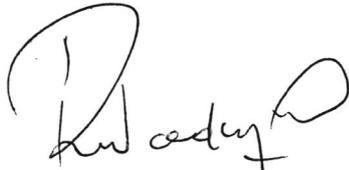
Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,**Patrice TALON.**

Le Ministre d'Etat, Secrétaire Général  
de la Présidence de la République,



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie  
et des Finances,



Romuald WADAGNI

Le Ministre du Tourisme et de la  
Culture,



Ange N'KOUE

AMPLIATIONS : PR 6· AN 2· CS 2· CC 2· CES 2· HAAC 2· HCJ 2· MEF 02· SGP 01· SGG 4· MTC 02  
AUTRES MINISTÈRES 19· PREFECTURES 12· INTERESSES 02· JORB 1.